

**Deutsche Sektion der
Internationalen Ärzte für die
Verhütung des Atomkrieges/
Ärzte in sozialer
Verantwortung e. V.**

International Physicians
for the Prevention
of Nuclear War (IPPNW)

Monsieur le Président de la République
Nicolas Sarkozy
Palais de l'Elysée
55, rue du faubourg Saint-Honoré
75008 Paris
France

Vorstand
Dr. Angelika Claußen
Dr. Sabine Farrouh
Bettina Gubelt
Julia Heiß
Matthias Jochheim
Okka Kimmich
Christoph Krämer
Prof. Dr. Peter Riedesser



Körtestr. 10
10967 Berlin
Telefon: 030/698 07 40
Telefax: 030/693 81 66
E-Mail ippnw@ippnw.de
www.ippnw.de

International Councillor
Dr. Helmut Lohrer
Deputy International Councillor
Eva-Maria Schwienhorst
Ehrenvorstandsmitglieder
Prof. Dr. Ulrich Gottstein
Prof. Dr. Dr. Horst-Eberhard Richter
Wissenschaftlicher Beirat
Dr. Jan van Aken
Prof. Dr. Andreas Buro
Dr. Dieter Deiseroth
Prof. Dr. Dr. Hans-Peter Dürr
Dr. Heinz Loquai
Dr. Götz Neuneck
Prof. Dr. Norman Paech
Prof. Dr. Inge Schmitz-Feuerhake
Prof. Dr. Otmar Wassermann

10 mars 2009

Appel pour le droit à la liberté de manifester à Strasbourg

Monsieur le Président,

lors de la conférence internationale pour la préparation des manifestations pendant le sommet de l'OTAN les 3 et 4 avril 2009 à Strasbourg, nous avons appris l'interdiction de toutes manifestations au centre de la ville. De plus, il est question d'une zone rouge, d'un contrôle de laisser-passer et de l'installation d'un nouveau système vidéo de surveillance. La convention de Schengen va être abolie sans autre forme de procès.

L'association IPPNW, International Physicians for the Prevention of Nuclear War, lauréate du Prix Nobel de la Paix en 1985, considère inacceptables les mesures limitant les droits fondamentaux des citoyens. Nous avons l'intention, ainsi que de nombreuses organisations de mouvements pour la paix, de permettre à des milliers de citoyens de manifester pacifiquement contre le sommet de l'OTAN, le 4 avril 2009, dans le centre de Strasbourg.

La limitation massive du droit au rassemblement et du droit à la libre expression d'opinion aux environs du sommet est incompatible avec les droits civiques et la démocratie. La charte solennelle des droits fondamentaux de l'Union Européenne fléchit devant l'influence de l'OTAN.

Nous vous demandons de vous engager personnellement pour le droit sans restriction à la liberté de manifester entre Baden-Baden et Strasbourg lors du sommet de l'OTAN, le premier week-end d'avril. L'OTAN doit être à même d'accepter le débat critique et les protestations publiques.

Dans l'attente de votre décision, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Dr. Angelika Claußen
Présidente de la section allemande de l'association IPPNW

